

Interpellation présentée par le député :
M. Guillaume Barazzone

Date de dépôt : 26 janvier 2012

Interpellation urgente écrite

Nouveaux distributeurs des TP G : combien coûtera la plaisanterie aux contribuables ?

Mesdames et
Messieurs les députés,

Faisant suite à la mise en service de « machines de démonstration » aux arrêts de Bachet, Cornavin, Bel-Air, Plainpalais, Aéroport ainsi que sur la nouvelle ligne 18, 720 nouveaux distributeurs ont été installés, depuis l'automne 2011 sur les lignes de bus, trolleybus et tram sillonnant la ville et le canton.

Force est de constater que ces appareils à la pointe de la technologie et censés améliorer la vie des usagers des TPG sont loin de répondre aux attentes de ces derniers.

Outre le fait que ces distributeurs disposent d'un écran tactile, d'un lecteur de cartes bancaires acceptant une variété élargie de cartes et d'une fonctionnalité permettant enfin de rendre la monnaie, il est surprenant d'apprendre que les cartes à bonus ne fonctionnent pas sur ces nouveaux appareils dont l'usage est compliqué pour les personnes âgées et les enfants.

Reconnaissant les problèmes, lors d'une conférence de presse donnée le 10 janvier 2012, la magistrate en charge du DIM a annoncé des mesures pour remédier provisoirement aux défauts constatés parmi lesquelles la remise en service des anciennes machines à proximité des nouvelles et l'introduction d'un nouveau système de carte magnétique plus satisfaisant.

Au vu de ce qui précède, ma question au Conseil d'Etat est la suivante :

Combien ont coûté tous l es nouveaux distributeurs installés sur le réseau des TPG et quels s ont/seront les frais s upplémentaires liés à la remise en service des anciennes machines ?